
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 5 décembre 2017, à compter de 20h25.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 20h25 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-12-178

Sur la proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2018 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2018, 2019 et 2020 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget
6. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3- Adoption du Budget 2018

Monsieur le maire fait la lecture du document explicatif du budget 2018

BUDGET 2018

REVENUS	BUDGET 2018
Taxe générale	489 595 \$
Taxe de police	113 670 \$
Imposition de droits	7 500 \$
Gestion des matières résiduelles	46 058 \$
Aqueduc (entretien du réseau et consommation d'eau)	49 799 \$
Subvention Fonds développement des petites collectivités (chalet loisirs)	132 284 \$
Subventions amélioration réseau routier, taxe d'accise	116 583 \$
Autres (constats, location salle, permis, intérêts...)	12 630 \$
TOTAL REVENUS :	968 119 \$
Appropriation du surplus accumulés non affectés	117 961
TOTAL REVENUS ET APPROPRIATION DE SURPLUS	1 086 080
DÉPENSES	
Administration générale	264 239 \$
Sécurité publique	191 086 \$
Transport	174 080 \$
Hygiène du milieu	103 965 \$
Urbanisme et aménagement du territoire	53 150 \$
Loisirs et culture	299 560 \$
TOTAL DÉPENSES :	1 086 080 \$

<u>Taux de taxation :</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Diminution/</u>
Taxes générales :			
Résidentiels et 6 logements :	.4325/100\$.4066/100\$.0259/100\$
Industriels :	.7705/100\$.7243/100\$.0462/100\$
Immeubles agricoles :	.4325/100\$.4066/100\$.0259/100\$
Immeubles non résidentiels :	.5939/100\$.5583/100\$.0356/100\$

Les taux de taxation sont présentés en cents par 100 \$ d'évaluation.

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation</u>
Taxe de police :	.0890/100\$.0958/100\$.0068/100\$
<u>Service d'aqueduc :</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>Augmentation</u>

Entretien du réseau :	183.00\$	187.00\$	4.00\$
-----------------------	----------	----------	--------

Ce montant est payable pour chaque entrée d'eau installée.

Fourniture d'eau :

a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :

- 100 premiers mètres cubes gratuits;
- excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.

b) Exploitations agricoles enregistrées :

- 100 premiers mètres cubes gratuits;
- 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
- Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0.50\$ du mètre cube.

Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Immeubles résidentiels :	151.00\$	203.00\$
Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	151.00\$	203.00\$
Conteneur 8 verges cube :	2 982\$	3 012.00\$

2017-12-179

Sur la proposition du conseiller le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller le conseiller Daniel Palardy, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2018 tel que présenté, avec des dépenses de 1 086 080 \$, des revenus de 968 119 \$ et une appropriation de surplus accumulés non affectés de 117 961 \$.

ADOPTÉE

4- Programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 – Adoption

2017-12-180

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

CONSIDERANT le caractère non obligatoire du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation tel que déposé, à savoir :

Programme triennal d'immobilisation

Année 2018 :

- Construction d'un bâtiment fonctionnel pour les travaux publics et les loisirs
- ▶ Coût évalué à 220 000\$
Financement : Subvention, Fonds de développement des territoires (MRC) et revenus de source locale

Année 2019 :

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$
Financement : Subventions et revenus de sources locales

Année 2020 :

- Remplacement d'un ponceau sur le rang Lamontagne
- ▶ Coût évalué à : 30 000\$
Financement : Surplus accumulés et revenus de sources locales
- Aménagement des parcs
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$
Financement : Surplus accumulés et revenus de sources locales

ADOPTÉE

5- Période de questions

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

Aucune question n'a été posée.

6- Clôture de la session

2017-12-181

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay, et unanimement résolu que la présente session soit close à 20h30.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière